

Taxe d'Apprentissage 2020

**Vous avez le pouvoir de décider, nous
comptons sur vous !**



**Ensemble construisons l'avenir de nos jeunes, donnons-leur
la chance de développer leur potentiel et leurs compétences.**



L'Atelier d'Apprentissage de Gorge de Loup, est un établissement d'enseignement technique, privé hors contrat, à **scolarité gratuite**, qui a pour mission d'accueillir, accompagner et former des jeunes aux métiers de la **mécanique productique informatisée** (tournage, fraisage, ajustage, commande numérique).

Une pédagogie basée sur le « FAIRE POUR APPRENDRE »

QUALIFIANTE	DIPLOMANTE	INSERANTE
<p>2/3 de pratique et 1/3 de théorie sur un même lieu.</p> <p>◆</p> <p>Réalisation de commandes réelles de clients.</p>	<p>CAP Conducteur d'Installations de Production</p> <p>◆</p> <p>Certification d'opérateur sur machines à commande numérique</p> <p>◆</p> <p>BAC PRO Technicien d'Usinage</p>	<p>Une formation proche de la vie en entreprise</p> <p>◆</p> <p>100% des élèves trouvent du travail à la fin de leurs études</p>

Cette année encore 100% de réussite aux examens et tous les élèves sortants ont trouvé un emploi ou sont en poursuite d'études.

Un tel résultat ne s'acquiert pas sans moyens.

Notre objectif : être au service de nos élèves, leur proposer un environnement de travail agréable avec des enseignants à leur écoute et du matériel performant en adéquation avec leur métier de demain.

Nous avons besoin de vous ! En choisissant d'affecter votre taxe à notre école, vous contribuerez à financer une partie du budget de fonctionnement et des investissements essentiels à la vie de notre école.

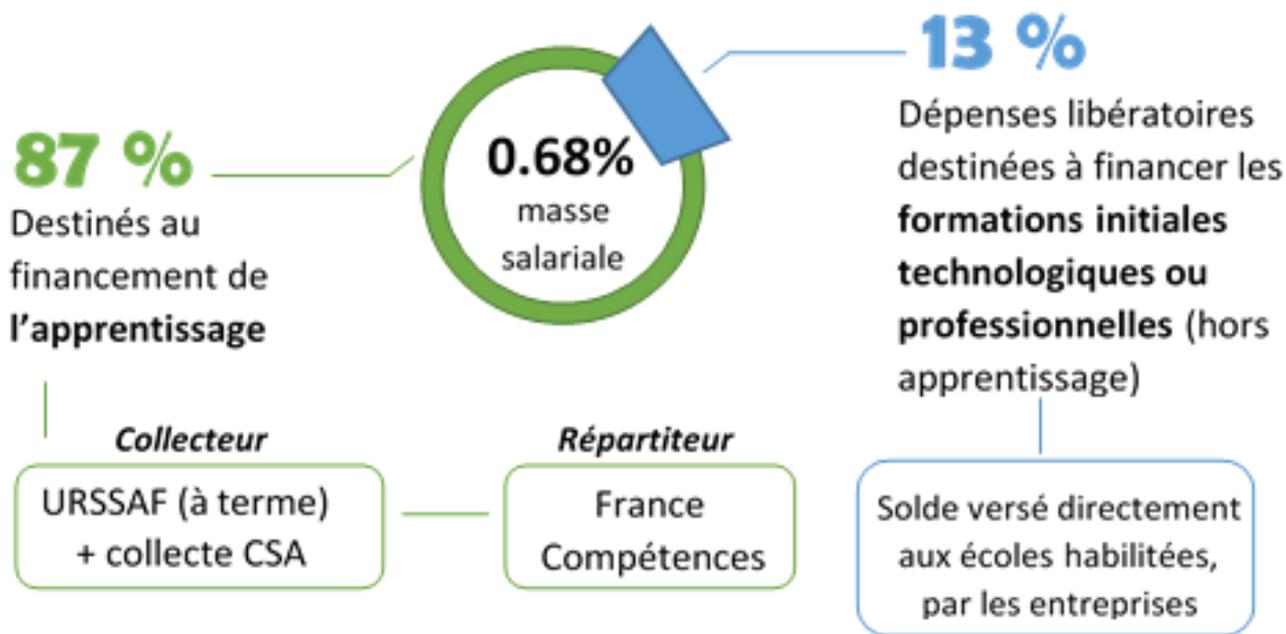
Notre établissement est habilité à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage.

Code UAI/RNE : 0693134G

Qu'est-ce que la Taxe d'Apprentissage ?

C'est un impôt obligatoire pour les entreprises.

Dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage, la répartition de la taxe d'apprentissage 2020 a été simplifiée et ne compte plus que **2 fractions** :



Bulletin de soutien

A retourner par courrier ou par mail à : compta@ecole-gorge-deloup.com

Je souhaite soutenir l'école, je verse mon solde de Taxe d'Apprentissage (13%) ce qui représente un montant de€

Entreprise :

Contact :

Téléphone :

Mail :

Soit par chèque, à l'ordre « Atelier Apprentissage de Gorge de Loup ».

Soit par virement, RIB :

IBAN International Bank Account number							Bank Identification Code (BIC)	
FR76	1009	6181	6600	0246	1500	177	CMCIFRPP	

Une fois votre taxe versée, nous vous ferons parvenir une attestation de versement libératoire.

Toute l'équipe de Gorge de Loup vous remercie pour votre soutien !

Grâce à la précédente collecte, nous avons pu :

- Finir l'agrandissement de nos locaux
- Compléter notre parc machine (CMZ, Akira Seiki, Wia)
- Embaucher un nouveau maître professionnel



Nouveaux bâtiments extérieurs



Nouvel atelier



Centre d'usinage CMZ



Centre d'usinage WIA



Tour Akira Seiki

Nos projets à venir pour 2020-2021 :

- Créer une nouvelle extension et imaginer un espace détente pour nos élèves.
- Acheter de nouvelles machines : un tour numérique, un centre d'usinage et une imprimante 3D.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter.

Toute l'équipe de Gorge de Loup vous remercie pour votre générosité et votre soutien !

ATELIER APPRENTISSAGE DE GORGE DE LOUP

105 Avenue Sidoine Apollinaire

69009 LYON



Contact : Mme Sylvie DA SILVA

compta@ecole-gorgedeloup.com

Tél : 04.78.83.72.85